



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 février 2021
N° 643

Le Gouvernement lance le site www.jeprotegemonenfant.gouv.fr pour lutter contre l'exposition des enfants à la pornographie en ligne

Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques et Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles se mobilisent contre l'exposition des mineurs à la pornographie en ligne et lancent une plateforme dédiée aux parents.

À 12 ans, près d'un enfant sur trois a déjà été exposé à la pornographie¹. Aujourd'hui, il n'a jamais été aussi facile pour les mineurs d'accéder à des contenus pornographiques, de manière délibérée ou accidentelle. Mais cette situation n'est pas toujours connue des parents : seulement 7% d'entre eux estiment que leurs enfants regardent de la pornographie au moins une fois par semaine.

L'exposition des mineurs à la pornographie : un constat alarmant, des conséquences graves

Depuis plusieurs années, les professionnels de santé ainsi que les acteurs du numérique s'accordent à reconnaître l'impact négatif de la pornographie sur le développement psychologique des enfants. Si la majorité des parents sont conscients que le numérique augmente le risque d'accès aux contenus inappropriés², la première exposition à la pornographie arrive de plus en plus tôt, la plupart du temps avant 12 ans, et elle est très souvent involontaire : un jeune sur deux affirme être tombé dessus par hasard³, et plus de la moitié estime avoir vu ses premières images pornographiques trop jeune⁴.

Or l'exposition prématurée des mineurs aux contenus pornographiques peut engendrer de graves conséquences : choc ou traumatisme, notamment lors d'une exposition involontaire. Près d'un quart des jeunes déclarent que la pornographie a eu un impact négatif sur leur sexualité en leur donnant des complexes⁵ et **44% des jeunes ayant des rapports sexuels déclarent reproduire des pratiques qu'ils ont vues dans des vidéos pornographiques.**⁶

Enfin, la pornographie représente un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes : la majorité des contenus pornographiques aujourd'hui sur Internet tend à valoriser la domination masculine et à mettre en scène des scènes de violences à l'égard des femmes. Ces images influencent les plus jeunes.

¹ Source : sondage Opinionway [Moi Jeune](#) pour 20 Minutes publié en avril 2018

² Etude OPEN et UNAF « [Les parents à l'épreuve du numérique](#) », 2019

³ Sondage IFOP « [Les adolescents et le porno : vers une « Génération Youporn » ?](#) », 2017

⁴ Sondage IFOP « [Les adolescents et le porno : vers une « Génération Youporn » ?](#) », 2017

⁵ Source : sondage Opinionway [Moi Jeune](#) pour 20 Minutes publié en avril 2018

⁶ Sondage IFOP « [Les adolescents et le porno : vers une « Génération Youporn » ?](#) », 2017

Accompagner les parents pour mieux protéger leurs enfants dans l'espace numérique

La lutte contre l'exposition des mineurs à la pornographie a été annoncée comme une priorité par le président de la République fin 2019. C'est pourquoi Cédric O et Adrien Taquet lancent **le 9 février**, à l'occasion du ***Safer Inter Day***, **une campagne visant à interpeller les parents d'enfants et d'adolescents** sur l'exposition à la pornographie et ses conséquences.

Il n'existe actuellement pas de site à destination des parents visant à les informer sur les risques liés à l'exposition de leurs enfants aux contenus pornographiques et centralisant les solutions pour y remédier.

La campagne marque le lancement d'une nouvelle plateforme, www.jeprotegemonenfant.gouv.fr, qui informe, conseille et accompagne la mise en place du contrôle parental.

La création de cette plateforme fait suite à la signature d'un protocole d'engagements signé par 32 acteurs public, privés et associatifs, en février 2020. Ce site, conçu pour les parents, leur explique comment mettre en place des outils de contrôles parentaux et propose des contenus d'éducation à la sexualité pour libérer la parole entre parents et enfants.

En lançant cette plateforme, Cédric O et Adrien Taquet se saisissent des problématiques auxquelles font face les familles au quotidien, afin de les accompagner dans le dialogue avec leurs enfants et répondre ainsi aux besoins de chacun.

La création de ce site internet est l'un des engagements pris dans le cadre du protocole signé en mars 2020, qui a pour objectif de sensibiliser les parents à l'exposition de leurs enfants à la pornographie, informer sur le contrôle parental et faciliter le dialogue entre parents et enfants, notamment sur l'éducation sexuelle. 32 cosignataires sont mobilisés : Secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, Secrétaire d'Etat du Numérique, Ministère de la culture, Secrétaire d'Etat chargé de l'égalité entre les hommes et les femmes et de lutte contre les discriminations, le CSA, l'ARCEP, Apple, Bouygues Telecom, l'association le Cofrade, l'association E-enfance, l'association Ennoccence, Euro-Information Telecom, Facebook, Fédération Française des Télécoms, Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs, Fondation pour l'Enfance, GESTE, Google, Iliad/Free, Association Je. Tu. Ils..., La ligue de l'enseignement, Microsoft, l'Observatoire de la Parentalité et de l'Education Numérique, l'Observatoire de la Qualité de Vie au Travail, Orange, Point de Contact, Qwant, Samsung, SFR, Snapchat, Association UNAF, Yubo.

Le CSA et l'ARCEP ont conjointement piloté le comité de suivi de cette plateforme, dont tous les signataires étaient membres.

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 – presse@numerique.gouv.fr

Cabinet d'Adrien Taquet : 01 40 56 50 92 - sec.presse.enfance@sante.gouv.fr